

Lettre d'information d'InSitu,
la rubrique pour les arts plastiques
de l'espace pédagogique de l'académie de Nantes
mars 2014

toute la rubrique 



De la sixième à la terminale, l'œuvre d'art est au cœur des programmes actuels. Il s'agit dès lors d'un parcours à travers les objets artistiques et d'un cheminement de la pensée qui contribuent, au cours des années et aux cotés des autres enseignements, à la formation de l'élève.

[La nouvelle page d'accueil d'InSitu](#) souhaite apporter un éclairage sur l'engagement des professeurs d'arts plastiques dans cette approche sensible et réfléchie de *l'œuvre* et plus particulièrement à travers les projets artistiques et culturels. Cette présentation des nombreux dispositifs académiques doit permettre à chacun de saisir le travail assumé par la plupart d'entre eux et d'imaginer les [Parcours d'Education Artistique et Culturelle](#) de demain. Au moment de l'instauration du PEAC, de la redéfinition du Socle Commun et de la refondation des programmes, il peut s'agir là d'un élément important pour notre discipline, qui sans être isolée, doit étayer sa présence nécessaire dans toutes les composantes de la formation générale de l'élève.

Pour rappel, la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école installe un parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) pour tous les élèves sur l'ensemble des cycles de la scolarité. Ce parcours se fonde sur les enseignements, notamment artistiques, auxquels il ne substitue pas. Il poursuit la politique de démocratisation de l'accès de tous les élèves aux arts et à la culture, portée depuis près de trois décennies conjointement par les ministères de l'éducation et de la culture. Le PEAC repose sur un triptyque : connaissances, pratiques, rencontres. Depuis le milieu des années 90, l'académie de Nantes et les diverses directions des affaires culturelles ont développé en partenariat des programmes d'éducation artistique aujourd'hui reconnus.

Les dispositifs de l'EAC se sont en effet considérablement densifiés et diversifiés ces dernières années. La récente mise en œuvre de l'enseignement obligatoire d'histoire des arts a fortement sollicité les professeurs d'arts plastiques de collège. Historiquement déjà mobilisés par les dispositifs complémentaires de l'[action culturelle](#) (ateliers artistiques, classes à PAC, accueil d'œuvres d'art dans les établissements...), les enseignants ont assimilé dans des conditions parfois complexes, l'enseignement de l'histoire des arts. La [rubrique HdA](#) du site atteste des projets de qualité développés sur l'académie.

Avec cette nouvelle page d'accueil, l'équipe d'InSitu souhaite poser les premiers éléments de la réflexion sur la mise en œuvre du PEAC et par conséquent sur les contributions du professeur d'arts plastiques à l'élaboration d'une éducation artistique et culturelle.

Jean-Pierre MARQUET
Chargé de mission d'inspection arts plastiques